

**ENTREPRISE INDIVIDUELLE
Et MICRO-ENTREPRENEUR**

CHANGEMENT D'ENSEIGNE

Formulaire **P2** dûment complété et signé **sur ses deux feuillets** (signature originale, pas de copie)

COUT DE LA FORMALITE

Chèque d'un montant de 48.70 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse
Gratuit pour microentreprise

Chèque de 70 € à l'ordre de la CCI de l'Ain (prestation CFE Service +)